



Séances d'information

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

18 & 19 OCTOBRE 2017

DESCRIPTION

Le règlement général sur la protection des données sera applicable à partir du 25 mai 2018. Ce nouveau cadre légal établira un régime unique de protection des données en Europe, remplaçant la directive européenne de 1995 et la loi luxembourgeoise de 2002.

Il est important que les personnes clés et les décideurs de votre organisation soient au courant des nouveautés. Ils doivent pouvoir évaluer les conséquences que le nouveau cadre légal aura sur leur organisation et se préparer à son arrivée.

PROGRAMME

- 08h30 Accueil
- 09h00 **La conformité au nouveau règlement: comment se préparer?**
- 09h45 **Le rôle du futur délégué à la protection des données**
- 10h05 **Les spécificités nationales**
- 10h15 Questions-réponses
- 10h30 Pause-café
- 10h50 **Le nouveau droit à la portabilité des données**
- 11h05 **Le consentement « renforcé »**
- 11h20 **Les nouvelles dispositions sur le profilage**
- 11h35 **Les violations de données à caractère personnel**
- 11h50 Questions-réponses
- 12h05 Pause avec déjeuner offert par la CNPD
- 13h30 **Les analyses d'impact sur la protection des données**
- 14h00 **Le contrôle de la conformité par la CNPD**
- 14h30 **Les codes de conduite et certifications**
- 14h45 Questions-réponses
- 15h00 **Démonstration du « Compliance Support Tool » de la CNPD et du LIST**

DATES

18 & 19 octobre 2017

Mercredi 18/10:

Session en français: 8h30-15h30

Jeudi 19/10:

Session en anglais: 8h30-15h30

LIEU

ATTENTION, le lieu a changé:

Halle des poches à fonte
avenue du Rock'n'Roll / avenue
des Hauts fourneaux
L-4061 Esch-sur-Alzette
(Plan d'accès au dos)

INSCRIPTIONS

Prière de vous inscrire par e-mail à communication@cnpd.lu en indiquant à quelle session vous souhaitez participer avant le 11 octobre 2017.

La participation est gratuite, mais le nombre de places est limité.